



GROUPE D'OPPOSITION

« AVANÇONS ENSEMBLE LA TESTE DE BUCH »

DES PAROLES ET DES ACTES ??? – UNE COMMUNICATION DE FACADE

7H 34 la durée du conseil municipal du 10 avril ! mauvaise organisation ou déni de démocratie ?

LA CHARTE DES DEVANTURES COMMERCIALES : plus de 30 locaux commerciaux vides en centre-ville. Est-ce opportun d'imposer de nouvelles contraintes entièrement à la charge des commerçants, souvent locataires, déjà fragilisés ? la Municipalité affiche son soutien, tout en complexifiant la vie de ceux qu'elle prétend valoriser, une contradiction de plus entre le discours et les actes.

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2024 : un train de vie trop élevé ! des dépenses qui augmentent de 2,885 M€ soit de +8 % (4 fois l'inflation) alors que les recettes baissent de 220 K€ et ce malgré une croissance des recettes fiscales de + 3,03 M€ / 2023. La commune se désendette ? c'est bien le moins avec 10 M€ laissés en caisse en 2020, et 6,16 M€ de ventes de patrimoine mais plus de 10 M€ d'emprunts à venir.

LE BUDGET SUPPLEMENTAIRE : la folie des grandeurs ! près de 30 M€ prévus, un niveau peu réaliste, une désastreuse programmation des travaux qui sclérose la ville mais toujours pas de travaux de sécurisation de la Maline indispensables pour l'activité ostréicole et la protection des habitants des Bordes contre les inondations.

LE PLU : Mobilisons-nous tous ! en participant à l'enquête publique hélas durant l'été.

Le PLU est un instrument extrêmement engageant pour la Commune au plan de l'urbanisme et du cadre de vie pour de nombreuses années à venir. Le PLU approuvé par la majorité municipale en avril résulte d'une démarche largement technocratique de présentation de projets d'urbanisme déjà ficelés. Les rares moments d'écoute et de recueil des avis se sont déroulés pendant les vacances scolaires et via une plateforme qui a été clôturée prématurément le 28 février. L'essentiel du PLU vise à accueillir 2820 habitants nouveaux et à modifier les règles d'urbanisme pour densifier les possibilités de construction de logements nouveaux (3055 sont prévus dont 1560 de logements sociaux) en densifiant le centre urbain de la Teste et le village de Cazaux. Ce projet se caractérise par ailleurs par la mobilisation de **54 hectares** d'espaces naturels agricoles et forestiers en zones urbaines et péri-urbaines soit l'équivalent de 77 terrains de foot en terres naturelles.

Les questions sur l'impact de l'arrivée de nouveaux habitants, le rythme de leur intégration et les mesures mises en place pour leur accueil doivent être rééquilibrées et une priorité doit être accordée à ceux travaillant ou résidents à la Teste. En défrichant, en bétonnant et en artificialisant les sols ce projet fait fi des risques environnementaux bien identifiés sur la Commune : risque d'inondation et de saturation des réseaux d'eaux pluviales et usées, risque de débordement des crastes et de remontée des nappes souterraines qui affectent notamment l'est de la Commune et risque de submersion marine sur le projet de façade maritime.

Un équilibre est à trouver entre d'une part le nombre d'habitants nouveaux pour assurer le renouvellement des générations d'autre part la préservation de l'environnement et du cadre de vie et enfin les besoins en équipements publics nécessaires pour accueillir dans la durée cette nouvelle population.

Pour le groupe "Avançons ensemble"

**E MONTEIL MACARD, M PHILIP, C DELMAS,
T MAISONNAVE, D DUCASSE.**

GROUPE D'OPPOSITION

« ENGAGEMENT ÉCOLOGIQUE ET SOCIAL »

La Ville se transforme et oublie l'essentiel : la qualité de vie de ses habitants. Les travaux engagés manquent de vision écologique. Nous assistons à une politique du bling bling, où l'aménagement d'une ville vitrine se fait au détriment des enjeux environnementaux. Triste exemple au pied de la Dune, où les infractions se sont succédées malgré les recours des organisations environnementales. Le laxisme de la majorité n'a pas su protéger ce site classé.

À Cazaux, rue Raymond Sanchez récemment refaite : ni arbre, ni bac à plantes, et des réseaux visibles sur des pylônes inesthétiques. Ce choix contribue à la hausse des températures, rendant les déplacements doux insupportables dès les premiers jours de chaleur. Tandis que la rue Edmond Doré, menant au lac, bénéficie d'une parfaite rénovation avec enfouissement des réseaux et végétalisation. Pourquoi cette disparité ? Les élus, déjà en campagne, doivent se rappeler que le bien-être des citoyens passe avant tout.

Enfin, la régénération naturelle reste la meilleure option pour garantir une forêt résiliente. Restons patients et assurons un avenir durable.

ALEXANDRA PAMIES

pour le groupe «Engagement écologique et social»
Alexandra PAMIES, Michel CHATEAU

GROUPE D'OPPOSITION

« LA BAIE DE BUCH, SOCIABLE PAR NATURE »

Par calcul, M.Muret fait dans le populisme trumpiste en vociférant des mensonges injurieux.

Je l'invite à lire la Charte de l'Élu, CGCT- Art L1111-1-1

1. L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.
2. Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.

La Politique se meurt de ces comportements pernicieux.

ALAIN CHATEAU

Pour le groupe « La baie de Buch, sociable par nature »
Ecologie-Social-Economie

GROUPE D'OPPOSITION

« UNION DES DROITES »

Pour la 1ère fois dans l'Histoire du Pays de Buch, un Maire de La Teste a été mis en demeure par le Préfet, sous 24h, d'interrompre un chantier pour risque d'atteinte irréversible au site classé de la dune. Conséquence de l'aveuglement et du laisser-aller coupables de P. Davet qui maîtrise mal les enjeux complexes de notre territoire et peine à négocier efficacement dans l'intérêt de la ville dès lors qu'il y a plus d'un paramètre. Moins de cocktails onéreux, moins de fanfaronnades mais une vraie défense sincère de nos paysages !
facebook.com/mmltdb

MARC MURET

pour le Groupe « Union des Droites »



GRUPE MAJORITAIRE MUNICIPAL « UNIS POUR AGIR AVEC VOUS »

Les masques sont tombés !

Le Conseil municipal du 11 Avril a été l'occasion de voter des délibérations importantes pour notre ville.

Au fil des sujets, les Testerins, Cazalins et Pylatais ont pu constater le vrai visage d'une opposition agressive et aveuglée par une soif de revanche bien éloignée des intérêts supérieurs de notre ville et des priorités de nos concitoyens.

4 premiers exemples concrets révélateurs !

Délibération 14 : **L'Opposition NE VOTE PAS la construction du nouveau centre de loisirs** pourtant destiné à accueillir nos enfants dans des conditions optimales !

Délibération 16 : **L'Opposition NE VOTE PAS la création du parc relais et la sécurisation du Carrefour de Bisserié** pourtant tant attendues depuis de si nombreuses années !

Délibération 24 : **L'Opposition NE VOTE PAS le Plan local d'Urbanisme** qui prévoit pourtant des avancées concrètes notoires comme la fin du tout béton à La Teste, le développement harmonieux de Cazaux, un PLU patrimonial au Pyla, et de pouvoir loger les nôtres !

Délibération 34 : **L'Opposition NE VOTE PAS** l'exercice budgétaire 2024 qui confirme pourtant :

- **Un niveau d'investissement records de 30 M€** jamais réalisé, pour rattraper le retard accumulé depuis de bien nombreuses années dans la rénovation de nos rues, l'embellissement de notre ville, la sécurité de nos concitoyens et les services apportés à la population
- **Un désendettement confirmé de 7,6M€** depuis 2020 pour continuer à assainir les finances. Grâce à cette gestion responsable, aujourd'hui La Teste de Buch fait partie des villes les moins endettées de France
- **Aucune hausse des taux communaux** après la baisse de **20%** que nous avons déjà appliquée dès 2020 afin de protéger le pouvoir d'achat de nos concitoyens. Notre ville est aujourd'hui celle qui applique le taux le plus bas des villes Girondines de sa strate

Par seul aveuglement politicien et préférant orchestrer des polémiques stériles, l'opposition rejette :

- **des projets** pourtant essentiels et attendus,
- **une gestion** protectrice des contribuables et qui prépare l'avenir de notre ville.

Continuons ensemble à faire gagner notre ville !

Une excellente nouvelle pour la Sécurité de tous !

Voilà un nouveau dossier stratégique sur lequel Patrick DAVET et l'Elu à la Sécurité, Eric BERNARD, travaillent depuis de longs mois en lien avec les services concernés de l'Etat : **le rapprochement opérationnel des Polices Nationale et Municipale** pour une plus grande efficacité au service de la sécurité de nos concitoyens.

Un projet novateur que Patrick DAVET avait présenté le Mercredi 12 Mars lors de son entretien avec le Ministre de l'Intérieur, Bruno RETAILLEAU.

Le Préfet de Région a confirmé à notre Maire l'accord de l'Etat : « votre proposition de relogement des services de la Police Nationale au sein de votre Hôtel de Police municipale reçoit mon assentiment... ».

Une excellente nouvelle qui confirme :

- **L'intérêt stratégique d'avoir construit l'Hôtel de Police** municipale inauguré en 2024
- **L'excellente entente entre nos deux Polices Nationale et Municipale** dont le travail commun porte concrètement ses fruits, notamment dans la lutte contre les cambriolages et les trafics de drogue dans notre ville
- **Notre volonté de combattre sans relâche** toutes les formes de délinquance pour protéger nos concitoyens, en faisant le choix de mutualiser les moyens.

Dans le domaine majeur de la Sécurité, notre Ville est aussi précurseur !

LE GROUPE MAJORITAIRE

L'article L.2121-27-1. du code général des collectivités territoriales énonce que « dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d'application de cette disposition sont définies par le règlement intérieur ».